



Guide RSE pour les membres du réseaux Stockoss

Réduction des émissions de CO₂ en entrepôt : bonnes pratiques structurelles et d'utilisation

1. Optimisation structurelle des entrepôts

1.1. Conception et matériaux durables

- **Utilisation de matériaux à faible impact carbone** : intégration de béton bas carbone, de bois issu de forêts gérées durablement, et d'isolation naturelle.
- **Toitures et façades végétalisées** : permettent une meilleure régulation thermique et réduisent les émissions liées à la climatisation.
- **Matériaux réfléchissants** : pour réduire l'absorption thermique et limiter le besoin en climatisation.

1.2. Efficacité énergétique

- **Utilisation de panneaux photovoltaïques** pour assurer une autoconsommation énergétique.
- **Récupération des eaux de pluie** pour l'entretien et les sanitaires.
- **Systèmes de ventilation naturelle et éclairage LED** : réduction de la consommation d'énergie.
- **Isolation performante** pour minimiser les besoins en chauffage et climatisation.

1.3. Mobilité durable et infrastructures logistiques

- **Bornes de recharge pour véhicules électriques** destinées aux camions et véhicules de service.
- **Optimisation de la circulation interne** : zones de chargement et déchargement étudiées pour réduire les temps d'attente et la consommation de carburant.

2. Bonnes pratiques d'utilisation et d'exploitation

2.1. Optimisation des flux logistiques

- **L'entrepôt s'engage à respecter les recommandations du WMS de Stockoss lors des mouvements de rotation** afin de permettre plus de productivité mais également répondre aux enjeux RSE.
- **Stratégies de mutualisation des transports** pour limiter les trajets et améliorer le taux de remplissage des camions.
- **Mise en place du cross-docking** pour éviter le stockage inutile et limiter les mouvements de marchandises.

2.2. Modes de transport et équipement écoresponsables

- **Conversion de la flotte interne à des énergies alternatives** : véhicules électriques, biogaz ou hydrogène.
- **Utilisation de chariots élévateurs à énergie propre** (batteries lithium-ion, hydrogène).
- **Formation des opérateurs à l'éco-conduite** pour réduire la consommation d'énergie.

2.3. Gestion des déchets et économie circulaire

- **Réduction et recyclage des emballages** : priorité aux emballages réutilisables ou biodégradables.
- **Tri sélectif des déchets** et valorisation des matières premières.
- **Réparation et réemploi des équipements logistiques** (palettes, containers).

2.4. Sensibilisation et engagement des employés

- **Programmes de sensibilisation aux éco-gestes** en entrepôt.
- **Objectifs de réduction d'empreinte carbone fixés aux employés et partenaires.**
- **Incitation à l'utilisation de modes de transport doux** (co-voiturage, vélo) pour les déplacements domicile-travail.

Conclusion

En combinant des solutions structurelles performantes et une gestion optimisée des flux et des équipements, il est possible de réduire significativement l'empreinte carbone des activités logistiques. L'adoption de ces bonnes pratiques permet non seulement de respecter les objectifs RSE mais également d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la maîtrise des coûts énergétiques.

Stockoss s'engage à aider les entrepôts partenaires à mettre en place les bonnes pratiques RSE en binôme avec notre responsable de partenariat.